

Trait d'union est une lettre destinée aux conseillers municipaux des 39 communes membres de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.  
Cette lettre est un trait d'union entre la Communauté de communes et l'ensemble des communes.

## Relevé de décisions du conseil communautaire du 29 mars 2018

### Ressources Humaines

#### • Mise en place du nouveau régime indemnitaire - RIFSEEP

Le régime indemnitaire se définit comme un complément de rémunération, versé à un agent en contrepartie ou à l'occasion d'un service qu'il exécute dans le cadre de fonctions définies par le statut particulier dont il relève.

Les avantages consentis au titre du régime indemnitaire ont un caractère facultatif et doivent être institués par délibération.

Le décret du 20 mai 2014 a instauré un Régime indemnitaire tenant compte des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel au sein de la fonction publique d'État (RIFSEEP).

En mars 2018, le Comité technique de la Parthenay-Gâtine a rendu un avis favorable à la mise en place de critères professionnels liés aux fonctions, à la manière de servir et aux engagements professionnels en vue de l'application du RIFSEEP aux agents de la collectivité.

#### Le dispositif est ainsi fondé :

- Sur la nature des fonctions exercées par les agents et leur expérience professionnelle, donnant lieu au versement de de l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE).
- Sur la manière de servir et l'engagement professionnel donnant lieu au versement d'un Complément indemnitaire annuel (CIA).

Cet outil a pour vocation de remplacer la plupart des primes actuellement en vigueur (IAT, IFTS...).

L'IFSE sera versée mensuellement alors que le CIA fera l'objet d'un versement annuel, individuel et non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre. Le montant maximal par agent de CIA est fixé à 200 € bruts. Un montant global annuel de 8 000 € sera alloué pour ce complément.

Le Conseil communautaire a décidé d'instaurer l'IFSE et le CIA dans les conditions exposées en séance.

### Finances

#### • Ouverture de nouvelles autorisations de programme

Le Conseil communautaire a approuvé pour 2018, l'ouverture des trois nouvelles autorisations de programme ainsi que l'actualisation des autorisations de programme existantes au niveau des crédits de paiement telles que détaillées en séance.

#### • Vote du budget

Le Conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2018 du budget principal de Parthenay-Gâtine ainsi que les

budgets prévisionnels 2018 des budgets annexes suivants :

- « Assainissement »
- « Restaurant du marché aux bestiaux »
- « Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine »
- « Restaurant de Bois Pouvreau »
- « Hébergement collectif »
- « ZAE Pâtis Bouillon »
- « ZAE Bressandière »
- « ZAC Bressandière »
- « ZAE La Peyratte »
- « ZAE Bellevue Secondigny »
- « Energie photovoltaïque »

#### • Vote des taux 2018

Le Conseil communautaire a fixé les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit :

- Taux de CFE (Cotisation foncière des entreprises) : 25,3%
- Taux de taxe d'habitation : 11,75%
- Taux de taxe foncière (bâti) : 1,75%
- Taux de taxe foncière (non bâti) : 13,34%

Il a également fixé le taux de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de la façon suivante :

- Zone 1 : 13,07 %
- Zone 2 : 9,78 %

Pour rappel, les élus ont instauré le principe de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire de Parthenay-Gâtine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et défini deux zones de perception sur lesquelles des taux différents sont appliqués avec un objectif d'harmonisation en 2020.

#### • Convention MDEE - Clauses sociales

La clause sociale dans les marchés publics permet de réserver une part du travail générée par un marché public à une action d'insertion. Afin de faciliter le déploiement de ces clauses sociales d'insertion et de promotion de l'emploi, la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine (MDEE) a développé un dispositif de gestion et de guichet territorial unique susceptible d'assister les maîtres d'ouvrages ainsi que les entreprises.

Le Conseil communautaire a approuvé la conclusion d'une convention de coopération pour la mise en œuvre de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi entre Parthenay-Gâtine et la MDEE, ainsi que les termes de cette convention tels que présentés en séance.

### Affaires Scolaires

#### • Écoles privées - Forfait intercommunal 2018-2022

Le critère d'évaluation du forfait intercom-

munal est la partie des dépenses de fonctionnement matériel liée à l'enseignement pendant les heures de cours obligatoires, pour les classes maternelles et élémentaires placées sous la responsabilité de Parthenay-Gâtine. Ce forfait par élève est égal au coût moyen par élève de maternelle et d'élémentaire, constaté dans les écoles publiques de Parthenay-Gâtine qui s'élève à 563,88 €. Il s'applique aux élèves de maternelle et élémentaire qui résident et fréquentent une école privée sur le territoire de Parthenay-Gâtine.

Sur les deux premières années, les OGEC et la collectivité ont convenu d'appliquer un lissage pour les écoles rurales les plus impactées par l'harmonisation de ce forfait. En 2020, le forfait applicable à l'ensemble des écoles de Parthenay-Gâtine sera donc de 563,88 € par élève et sera révisé selon l'indice à la consommation en 2021 et 2022.

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de la convention pluripartite sur l'organisation et la mise en place du forfait intercommunal pour les exercices de 2018 à 2022 ainsi que les termes de la convention à signer avec les différents OGEC pour ces mêmes exercices.

Le Conseil a également désigné Mme Véronique Gilbert en tant que représentant de Parthenay-Gâtine pour participer chaque année à la réunion du conseil d'administration dont l'ordre du jour portera sur l'adoption du budget des classes sous contrat d'association.

### Motion

#### Motion de soutien à la ligne de fret entre Niort et Thouars

Une menace de fermeture et/ou de rénovation partielle plane sur la ligne ferroviaire reliant Niort à Thouars. Cette ligne est la plus importante du Poitou-Charentes et au moins une entreprise de notre territoire (et d'autres à proximité immédiate) a fait le choix du ferroviaire pour son activité. Il s'agit de l'entreprise Amaltis (anciennement Ets Aubrun-Tartarin), plate-forme de distribution d'engrais à Parthenay.

La rénovation insuffisante voire la fermeture de la ligne, envisagées par la SNCF engendrerait la fermeture du site de Parthenay.

Le Conseil communautaire a décidé d'acter une motion de soutien complémentaire aux énergies d'ores et déjà mobilisées.

Pour plus de détails, se reporter au compte rendu de séance en ligne sur le site : [www.cc-parthenay-gatine.fr](http://www.cc-parthenay-gatine.fr)

### Les animateurs du FLIP formés

Trois mois avant le lancement de la 33<sup>e</sup> édition du Festival international des jeux du 11 au 22 juillet, les 93 animateurs, recrutés par la Communauté de communes, ont participé à une formation du 16 au 18 avril au Domaine des Loges à Parthenay.



#### Recrutement de 93 animateurs

Pour assurer l'animation du FLIP, Parthenay-Gâtine recrute 93 animateurs, soit 8 animateurs de plus que l'année dernière.

La sélection des animateurs est une étape essentielle pour le bon déroulement du festival. Chaque année, le nombre de candidatures s'accroît. Pour cette 33<sup>e</sup> édition, la collectivité a reçu 285 candidatures.

62% des animateurs recrutés ont déjà travaillé sur le festival. Les élus communautaires souhaitent également ouvrir les postes à de nouveaux postulants. Ouvert dès l'âge de 16 ans, le poste d'animateur du FLIP offre l'opportunité de se forger une première expérience professionnelle.

Même dans le cadre d'un Festival des jeux, la fonction d'animateur est un vrai métier. C'est pour cette raison que Parthenay-Gâtine met en place une formation de trois jours pour pré-professionnaliser les 93 recrutées au métier d'animateur, tant dans le monde ludique que dans le monde de l'animation du secteur enfance-jeunesse.

#### Une formation en quatre temps

La formation se déroule sur le principe de l'apprentissage des règles des jeux de l'année et des incontournables du métier d'animateur Flip.

La formation amorce l'apprentissage de plus de 60 règles de jeux par animateur jusqu'au démarrage du Flip. Plus de 150 nouveaux jeux différents seront notamment à découvrir sur le village des jeux.

- 1] Les animateurs doivent connaître l'ensemble des espaces sur lesquels ils peuvent évoluer pendant le festival.
- 2] Jeu de connaissance entre anciens et nouveaux afin de créer une dynamique de groupe.
- 3] Temps théorique, incontournable et primordial, pour les nouveaux : connaissance du monde du jeu, les étapes de psychologie et développement de l'enfant, être animateur (trice) jeu sur le FLIP, que faire en cas d'urgences, savoir comment expliquer une règle de jeu et faire jouer, redites des consignes liées au FLIP.
- 3bis] Les anciens commencent les apprentissages des règles des nouveaux jeux.

- 4] Les anciens et nouveaux sont sur les apprentissages des règles sous forme d'échange de savoirs entre eux et sous forme de mise en situation avec observations et retours du groupe et des managers.

A noter qu'un animateur se spécialise sur un espace (espace enfant, jeux de réflexion, etc.), mais il doit également être en mesure d'animer en renfort en matinée ou en nocturne un ou plusieurs autres espaces.

#### Quelques temps forts du FLIP 2018

##### • Les Trophées FLIP

Depuis sa création en 2004, le Trophée Créateurs (Jeux de Société) ne cesse de prendre de l'ampleur. Cette année est une année record ! Les membres du jury doivent sélectionner 16 jeux parmi 128 candidatures.

Pour le Trophée Editeurs (Jeux de Société), 20 jeux seront sélectionnés parmi les meilleurs jeux présentés par les éditeurs partenaires.

##### • Un label éducatif : quatrième édition

Après le succès des précédentes éditions, le label « EducaFLIP » sera de nouveau de la partie cette année. Ce label récompense les jeux à forts potentiels pédagogiques, utilisables en classe ou en famille.

##### • Silver FLIP - Les seniors jouent

Le festival organise, en partenariat avec le Collectif Vive les Aidants, le CLIC de Gâtine et les établissements qui accueillent des résidents seniors (EHPAD, Résidences privées, Foyers Logements) une journée pour rendre davantage accessibles les jeux aux personnes âgées.

##### • Des matinées spéciales enfants

Villages des enfants, place de la Mairie et villages des jeux, place du Drapeau, de 10h à 14h, les 12/13/17-20 juillet

##### • Des nocturnes

13, 20 et 21 juin : de 20h à minuit sur le village des jeux

13 et 20 juillet : de 21h à 1h au Casin'hal

## Dates à retenir

### Inauguration des Fêtes de Pentecôte

SAMEDI 19 MAI À 16H

Esplanade G. Pompidou à Parthenay

### Conseil communautaire

JEUDI 31 MAI À 18H30

Salle des fêtes à Thénezay

## Agenda des manifestations

### Concert Si on Disney

SAMEDI 5 MAI À 20H30

Palais des congrès - Parthenay



### Méli concert

JEUDI 17 MAI À 19H

Ecole de musique - Parthenay

### Fêtes de Pentecôte

DU 18 AU 21 MAI

Place du drapeau - Parthenay

### Concert Minot

MERCREDI 23 MAI À 19H

Ecole de musique - Parthenay

### Soirée jeux

VENDREDI 25 MAI

Ludothèque - Parthenay

### Concert Gospel

DIMANCHE 27 MAI À 16H

Eglise Sainte-Croix - Parthenay

### Après-midi Gâtin'âges

JEUDI 31 MAI DE 14H À 16H

Bd G. Clemenceau - Parthenay

### Après-midi récréative APS

MERCREDI 13 JUIN DE 14H À 18H

Ecole Gutenberg - Parthenay

### Renc'arts

SAMEDI 16 JUIN

Place des cloîtres - Ménigoute

### La petite enfance en fête

MARDI 19 JUIN DE 9H30 À 11H30

Domaine des loges - Parthenay